Deuxième Année.— N° 6 CINQ CENTIMES Lundi 6 Janvier 1896

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS — Trois mois | Six mois | Un an
NORD et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 | 9 fr. | 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS . . . . . 5 fr. 50 | 12 fr. | 22 fr.
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12. TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES — On reçoit les annonces : ROUBAIX, 93, Grande-Rue. A TOURCOING, 12, Rue Desurmont. A LILLE, 28, Rue de Fives.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 janvier.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure. MM. Doumer et Guyot-Dessaigne, absents de Paris, n'assistaient pas à la délibération.

A MADAGASCAR

Le ministre de la guerre a donné communication des nouvelles qui lui sont parvenues, datées du commencement de décembre et arrivées hier.

Ces nouvelles portent principalement sur les opérations effectuées par le commandant Janneval à la tête de trois compagnies à l'ouest de Tananarive.

Le commandant a réprimé vigoureusement un mouvement de rébellion qui avait entraîné quelques milliers de fétichistes fanatisés et armés de couteaux, de bâtons et de frondes

La situation générale continue à être satisfaisante.

L'AMIRAL BIENAIMÉ

Le ministre de la marine a donné l'ordre à l'amiral Bienaimé arrivé au terme de son commandement, de revenir en France. Désormais la division navale de l'océan Indien sera placée sous les ordres d'un capitaine de vaisseau.

LE MÉRITE AGRICOLE

Conformément à ce qui a été convenu au ministère de l'instruction publique pour les palmes académiques, le conseil a décidé que la promotion du Mérite agricole de janvier serait exclusivement réservée aux agriculteurs. Par contre, la promotion du 14 juillet sera consacrée aux fonctionnaires des administrations.

AFFAIRES DIVERSES

Le ministre de la justice a fait signer un mouvement judiciaire.

LA POLICE SANITAIRE MARITIME

Enfin le président du conseil a fait signer le décret sur la police sanitaire maritime.

MÉDAILLE DE MADAGASCAR

Paris, 4 janvier.

La frappe de la nouvelle médaille de Madagascar ne pourra commencer avant le mois de mars prochain.

D'après une entente des ministères de la guerre et de la marine, le modèle disgracieux adopté pour la médaille coloniale et empruntant aux décorations allemandes serait abandonné et on lui substituerait « l'agrafe de Crimée », en forme de banderolle.

On compte faire procéder à la distribution du nouvel insigne vers l'époque de la fête nationale du 14 juillet.

UN OFFICIER VOLEUR

Montpellier, 4 janvier.

L'officier d'administration Marteli, dont nous avons annoncé l'arrivée à Port-Vendres par le vapeur « Amérique », est arrivé de Perpignan et a été écroué à la maison d'arrêt de notre ville.

Il passera prochainement devant un conseil d'enquête.

On sait que cet officier est accusé d'avoir dépouillé plusieurs soldats morts pendant la campagne de Madagascar.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Paris, 4 janvier.

La caisse des dépôts et consignations vient de faire le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires pour l'année 1895.

L'excédent des dépôts sur les retraits de fonds ne s'est élevé pour la totalité de l'année 1895 qu'à 1 million 982 888 francs soit moins de deux millions de francs. Les années antérieures avaient toutes — sauf 1893 — donné des résultats plus satisfaisants.

LA CRUE DU RHONE

Pont-St-Esprit, 4 janvier.

Le Rhône vient de subir une très forte crue, occasionnée par ses affluents, l'Isère et l'Ardèche

Il était hier soir à l'étiage de 4 m. 80.

Les quais sont sous l'eau. Les riverains s'approvisionnent en bateaux. Les terrains du quartier des îles sont inondés. Ces inondations porteront un grave préjudice aux terres ensemencées.

On a dû suspendre la navigation pour plusieurs jours.

LES AFFAIRES DE TURQUIE

Constantinople 4 janvier.

On mande de Constantinople : Les massacres d'Orfa et d'Aintab ont été causés par des cavaliers kurdes et circassiens et par des Bachi-Bouzouks qui ont quitté le camp de Zeitoun.

Le nombre des victimes en général serait de 100.000, d'après le rapport du clergé arménien ; le nombre des réfugiés serait encore beaucoup plus considérable.

L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 4 Janvier.

Une dépêche officielle du maréchal Martinez Campos annonce une rencontre avec les bandes insurgées sous les ordres de Gomez et de Maceo.

Les Espagnols ont eu quatre morts et dix-neuf blessés. La dépêche ajoute que les colonnes espagnoles opèrent un mouvement en présence des bandes insurgées et avancent dans la direction de la province de la Havane.

Malgré leurs prétendues défaites, les insurgés continuent à s'approcher de la Havane. Encore quelques défaites comme ça et il est probable que les insurgés occuperont toute l'île.

Madrid, 4 janvier.

Une dépêche officielle de La Havane annonce que les insurgés, sous le commandement du chef Maceo, sont parvenus à pénétrer dans la province de la Havane.

Plusieurs colonnes sont parties à leur poursuite (ou plutôt à leur rencontre).

Les lignes télégraphiques et les voies ferrées sont interrompues par les rebelles.

AU PAYS DES MALGACHES

Paris, 4 janvier.

L'état-major de l'armée est moins optimiste que le ministère des colonies sur les progrès de la pacification dans l'intérieur de Madagascar.

Les lettres particulières des officiers supérieurs du corps expéditionnaire insistent sur la nécessité de ne pas trop réduire les effectifs.

Le général Duchesne a lui-même élevé ses premières prévisions pour les troupes d'occupation et il réclame maintenant 6,000 hommes pour l'année 1896.

De nouvelles victimes vont donc succomber encore pour permettre aux Suberbie de s'enrichir dans une tranquillité parfaite.

EN ALLEMAGNE

Metz, 4 janvier.

A l'occasion de l'élection qui aura lieu le jeudi 9 courant dans notre ville, les socialistes ont résolu de présenter Jean Martin, rédacteur de la *Volkszeitung* de Mulhouse, qui fut souvent condamné par les tribunaux allemands pour sa foi politique.

Le succès du citoyen Martin ne nous paraît pas douteux

(Voir en Dernière Heure.)

BULLETIN DU JOUR

PROPOS SOCIALISTES

En politique il n'y a pas de justice ; clamait un Versaillais applaudissant aux tueries de la Semaine sanglante. S'imaginerait on par hasard, que dans le commerce et l'industrie, il y a de la justice !

Le commerçant ouvre boutique pour flouer le client en vendant cher, ce qui lui a coûté bon marché. L'industriel s'évertue à voler les produits du travail et à affamer le travailleur.

Les lois de toutes les sociétés basées sur la propriété n'ont été formulées que pour protéger les voleurs des classes possédantes contre les revendications des esclaves, des serfs et des salariés et pour régler entre eux la répartition du butin enlevé aux producteurs par la force et la ruse.

La justice est l'art d'autoriser et de sanctionner les vols et la violence des classes possédantes.

La justice a fait son apparition dans les sociétés humaines, avec la propriété ; elle disparaîtra, quand de nouveau le communisme sera la forme sociale de l'humanité.

M. H. Vallon, l'historien du Tribunal révolutionnaire de Paris, calcule que l'on peut évaluer à 30,000 le nombre des victimes de la Terreur, dans toute la France. En une seule semaine les Versaillais ont massacré à Paris plus de 30,000 hommes, femmes et enfants. M. Thiers, qui présida à la boucherie, reçut de la Bourgeoisie reconnaissante le titre de *Père de la patrie*.

Pour arriver au pouvoir la Bourgeoisie a guillotiné la noblesse ; pour s'y maintenir, elle massacre le Prolétariat.

Les paysans clouent à leurs portes des renards, des fouines et des rats, comme exemple du sort qu'ils tiennent en réserve pour les vermines qui consomment sans jamais produire

Les capitalistes consomment terriblement et n'ont jamais rien produit de leur chienne de vie et cependant ils se promènent tranquillement devant les cadavres des belettes, fouines et renards. Ils ont des yeux pour ne point voir et un cerveau pour ne pas comprendre.

Bon sang ! que l'on est puni pour des vertus !

Le travailleur pour son malheur a la vertu de produire plus qu'il ne consomme il en est durement puni. On l'emprisonne dans les bagnes capitalistes pour le faire produire jour et nuit.

Si le travail ne rapportait pas de profits, est-ce qu'on trouverait sous la calotte des cieux un capitaliste pour exploiter l'ouvrier ?

Les moralistes sont d'imprudents farceurs ils sont plus jésuites que les jésuites Ils nous psalmodient depuis 1789 : le travail c'est la liberté !

Et ces cafards s'empressent de montrer leur amour pour la liberté, en travaillant le moins possible.

Le Travail, c'est la liberté du capitaliste fainéant et l'esclavage du travailleur.

Ils sont autrement francs et honnêtes ces catholiques qui nous assurent que le travail est une punition infligée par le Bon Dieu au père Adam et à ses fils, pour avoir goûté de la pomme.

Quel flemmard que ce Bon Dieu-là ! après avoir travaillé six jours et seulement 8 heures par jour, il se repose pour l'éternité. Imbécile de prolétaires, quand donc imiterez-vous le Bon-Dieu et vous reposerez un brin !

Attention, vous autres là-bas qui vous échinez dans les ateliers, les bureaux et les mines, le premier Mai c'est la fête de la Très Sainte-Paresse ; que pas un de vous ne manque à la fête, ou gare à lui, le Bon Dieu le condamnera à porter éternellement, aux enfers, un gros capitaliste sur le dos.

Paul LAFARGUE.

ROUBAIX-SOCIALISTE

UN JUGEMENT POPULAIRE

Mes lecteurs me pardonneront d'interrompre mon étude sur l'œuvre de la Municipalité de Roubaix, mais, depuis une semaine, il s'est passé dans la « Ville Sainte » de la Sociale, des faits qui méritent d'arrêter notre attention.

Je veux parler de la réunion qui a eu lieu au Théâtre de Roubaix et des commentaires auxquels elle a donné lieu, — réunion où M. Deschamps est venu rééditer verbalement les accusations que, depuis plusieurs mois, il dirigeait contre quelques conseillers municipaux.

Depuis longtemps, le Parti Ouvrier roubaisien, vilipendé dans la personne de ses élus, voulait faire justice de son accusateur et si la mémorable séance tenue samedi n'a pas eu lieu plus tôt c'est parce que beaucoup de mes amis pensaient, avec moi, qu'il était dangereux de livrer M. Deschamps à deux ou trois mille juges, énervés, surexcités depuis plusieurs années déjà.

M. Deschamps ne m'en voudra pas de le déclarer ici, mais nous craignions pour lui, — nous craignions de ne pouvoir endiguer, même à la faveur d'un bureau énergique, les colères de la foule.

Cette crainte je l'ai eue, quant à moi jusqu'à la fin et d'autant plus vive que des circonstances particulières me tenaient éloigné, ce soir-là, de Roubaix.

Mais tout s'est heureusement bien passé. M. Deschamps a pu se faire entendre. Il n'a été ni violenté ni trop injurié et c'est miracle, étant donné les passions qu'il a déchaînées et qu'avec un entêtement digne d'une meilleure cause, il s'applique toutes les semaines à porter au paroxysme.

Aussi ai-je été fort surpris de trouver dans le *Journal de Roubaix*, sous la signature de M. Alfred Reboux, un article injuste à l'égard des deux ou trois mille électeurs qui ont contribué à l'effondrement de M. Henri Deschamps.

Je ne ferai pas à M. Reboux l'injure de supposer qu'il a essayé, sous sa signature autorisée, de travestir la vérité pour atténuer le mal causé à son parti par l'exécution d'il y a huit jours, mais il me permettra de m'étonner que, pour asseoir sa critique, il se soit borné à lire le compte-rendu inévitablement passionné d'un de ses rédacteurs.

Dans ce compte-rendu, l'auteur déclare, contrairement au témoignage de plus de vingt personnes, qu'il a été frappé et qu'un assistant a eu son chapeau traversé d'un coup de couteau....

Le reporter de M. Reboux a indubitablement vu avec les yeux de l'Espérance, sinon avec ceux de la Foi et ses dires ressemblent fort à des contes fantastiques puisque les victimes des lâches agressions qu'il dénonce ont... oublié, durant huit jours de faire constater leurs... blessures !

D'usage, on ne néglige pas ces «effets» dans le camp de nos adversaires !

Les allégations du *Journal de Roubaix* ont dû paraître contestables à tous les hommes impartiaux et si je me permets de les révoquer en doute ici, c'est parce que je puis me réclamer d'un compte-rendu autre que celui de l'*Egalité* et du *Revell*, — du compte-rendu publié par le *Progrès* et l'*Avenir* et reproduit par M. Deschamps lui-même. Or, là, je ne trouve qu'une trace morale, non pas du coup de poing mais du coup de pied reçu par le *Journal de Roubaix* et il n'y est pas question du coup de couteau (*horresco referens*) reçu par le chapeau — était-il haut de forme ? — du monsieur dont on a oublié de nous donner le signalement.

Par contre, ce que je trouve dans le *Progrès* et l'*Avenir*, c'est que la salle devant laquelle s'est produit M. Deschamps était « absolument bondée » et que l'assistance était en « immense majorité » collectiviste.

L'aveu est précieux à enregistrer, car la salle du Théâtre de Roubaix était ouverte à tout venant et si elle s'est trouvée collectiviste en «immense majorité» c'est probablement parce que l'immense majorité des électeurs roubaisiens est collectiviste.

D'ailleurs, l'ordre du jour voté en fin de séance corrobore pleinement les dires du rédacteur du *Progrès* puisque c'est « à l'unanimité » que cet ordre du jour a été adopté dans tous ses paragraphes.

Ce que je trouve encore dans le *Progrès* et l'*Avenir*, voire dans le *Journal de Roubaix*, c'est qu'un magistrat, ami de M. Deschamps, est venu à la réunion armé d'un revolver qu'il n'a pas craint de sortir au risque de provoquer la plus terrible des bagarres.

Mais M. Reboux, si dur pour les organisateurs de la réunion, n'a pas une parole de blâme pour le manque de sang-froid dont a fait preuve M. Chatteleyn et, à défaut d'autres arguments, il se rejette sur ce fait que nous regrettons avec lui : — l'introduction en scène d'une personne qui n'avait rien à voir dans le débat engagé.

Dans une lettre, tout à son honneur, je me hâte de le dire, M. Reboux a plaint naguère « de toute son ame » la personne en question. Il me serait aisé d'opposer ce document à ses récriminations de céans, mais les petits papiers m'ont toujours écœuré et, invariablement, j'ai repoussé ceux que l'on m'a offert pour m'armer contre des adversaires politiques. Libre à d'autres d'employer ces moyens. Ici on ne le fera pas. L'homme politique présente un front assez large aux coups de ses adversaires sans qu'il soit besoin de descendre dans sa vie privée pour le flageller.

Cet incident ne méritait toutefois qu'une attention secondaire et, en s'y arrêtant comme il l'a fait, en lui prêtant la grande publicité de son journal, M. Reboux n'a voulu que l'aggraver, afin, sans doute, de pouvoir plus aisément récuser le verdict populaire.

Eh bien, M. Reboux s'est trompé.

Malgré ce qu'il a insinué, Dubrulle, Demailly, Deletirez, Lepers, Bailleul, se sont publiquement lavés des accusations lancées contre eux par M. Deschamps.

On avait accusé nos amis d'avoir soustrait qui 200, qui 500 francs. Ils ont prouvé que ces accusations étaient fausses et M. Reboux le reconnaît implicitement quand il déclare que le *Roubaisien* « incomplètement renseigné, a pu grossir les faits » qui ont motivé la réunion de samedi. Autant valait dire tout net que M. Deschamps outrepasse singulièrement son droit de critique quand il ergote sur des dates comme si l'administration municipale ne restait pas seule maîtresse de fixer un terme à l'exécution de mandats qu'elle a conférés dans la plénitude de ses droits.

Mais on est bien chatouilleux au *Journal de Roubaix* ! Le serait-on autant si l'administration et les conseillers auxquels on défend « de se montrer trop fiers » et que l'on charge de tous les péchés du Capitalisme avaient refusé, ces jours derniers, les transactions offertes ? Est-ce que certains amis de M. Reboux et de M. Deschamps seraient sortis indemnes, alors, d'une très vilaine histoire avec un versement de cinq mille et quelques cents francs ?

Si on veut des faits, nous en donnerons.

Finissons-en.

La réunion du Théâtre de Roubaix a été une imposante manifestation de la conscience publique outragée.

Au lieu de récriminer encore, M. Reboux, M. Deschamps, M. Chatteleyn, et... M. Briet feraient prudemment de rentrer leurs armes — revolver ou plumes trempées de fiel. Ces armes-là sont usées !

Que l'on discute les idées et les hommes dans leur vie publique, — le peuple comprend cela ; mais ce qu'il ne comprendra jamais, lui la synthèse de toutes les probités et de toutes les vertus, c'est que l'on fabrique de la boue pour en couvrir ses adversaires. Alors, s'il ne se révolte, s'il ne s'indigne, comme il l'a fait à la réunion du Théâtre de Roubaix, c'est qu'il est mûr pour tous les esclavages.

Méditez sur ces choses, M. Reboux, et peut-être, par la suite, vous hâterez-vous moins d'émettre des appréciations qui ne sont dignes ni de votre caractère, ni de votre talent.

G. SIAUVE-EVAUSY.

UNE AFFAIRE CORNÉLIUS HERZ

(D'un correspondant)

Paris, 4 janvier.

Les affaires du Panama ont eu, pour Cornélius Herz, cette conséquence originale : le moribond de Bournemouth a pris goût au procès.

Et, quand trois ou quatre mois se sont écoulés sans qu'on ait dirigé quelque poursuite en justice à son encontre, c'est lui, Cornélius Herz, qui se hâte d'introduire une instance.

Voici le dernier procès du docteur Herz.

En 1884 se fondait à Paris une société pour la vente des machines électriques, la société Barbier et Cie, dont l'ancien ami du baron de Reinach était un des commanditaires. La société installa son matériel dans un local, situé 6, place du Panthéon.

En 1887, d'un commun accord entre les commanditaires, la société fut dissoute. Cornélius Herz se rendit aussitôt acquéreur tout à la fois de son matériel industriel et de son droit au bail.

Le propriétaire de l'immeuble de la place du Panthéon délivra alors des quittances de loyer au nom du docteur Herz qui, au mois de janvier 1895, omit, par suite sans doute d'occupations absorbantes, d'acquitter son terme.

Commandement — signifié au parquet — fut aussitôt fait à la Société Barbier et Cie qui n'existait plus : et une vente de partie du mobilier garnissant les lieux loués suivit. Le terme d'avril étant également resté en souffrance, un nouveau commandement fut signifié dans les mêmes conditions. Une nouvelle vente était sur le point d'avoir lieu.

Cornélius Herz fut par hasard informé de la situation.

Il s'empressa de payer le terme de loyer en retard et intenta immédiatement contre son propriétaire, qui ne lui avait pas signifié en personne les actes de procédure une demande en 50,000 francs de dommages-intérêts.

L'affaire inscrite au rôle de la 5e chambre devait être plaidée hier. Mais Me de Barandiaran, pour Cornélius Herz, et M. Hamel, pour le propriétaire de l'immeuble de la Place du Panthéon, se sont présentés à la barre pour déclarer qu'un arrangement venait d'intervenir entre les parties.

Si les autres affaires Cornélius Herz pouvaient s'arranger aussi facilement !

EN BELGIQUE

LIBÉRAUX & CATHOLIQUES

Dans sa conférence de novembre dernier, à la *Maison du Peuple* de Lille, Vandervelde dénonçait l'alliance occulte que, malgré les avantages que donne aux classes aisées le droit de vote tel qu'il est établi en Belgique, libéraux et catholiques avaient dû conclure pour entrer en lutte contre le Parti socialiste.

Le jeune et vaillant député du Parti ouvrier belge indiquait en même temps les succès remportés par nos amis, malgré cette alliance.

Ces succès ne peuvent plus laisser aux partis bourgeois aucune illusion sur le sort qui les attend à brève échéance : aussi n'ont-ils plus maintenant d'autre souci que de prolonger leur agonie.

Pendant que le gouvernement clérical essaie par tous les moyens d'entraver notre propagande, les chefs libéraux et catholiques scellent publiquement — et cyniquement — l'alliance de toute la classe bourgeoise contre la classe ouvrière.

Ces gens qui autrefois étaient si divisés par les questions religieuses se sont aujourd'hui réconciliés devant le péril socialiste, et n'ont plus qu'une préoccupation : retarder autant qu'il sera en leur pouvoir la disparition de leur classe — dénouement inévitable de la lutte qui se livre en ce moment.

Ainsi, à Gand, on a, ces jours derniers, procédé à la nomination des échevins.

Le Conseil communal, qui était autrefois composé de 35 libéraux, comprend maintenant 11 libéraux, 10 catholiques et *14 socialistes*.

Si l'on tient compte de la pluralité des suffrages chez les bourgeois, on est forcé d'avouer que les 21 conseillers des deux partis adverses ne représentent pas un aussi grand nombre d'électeurs que nos 14 amis.

Eh bien ! c'est en vain que ces six conseillers, abandonnant forcément aux libéraux le poste de bourgmestre, celui-ci étant nommé par arrêté royal, ont présenté Van Beveren pour un des postes d'échevins ; sur la déclaration des libéraux « qu'ils ne pouvaient se charger de la direction des affaires de la ville que si l'administration était homogène », les catholiques se sont alliés à eux pour empêcher l'élection d'un socialiste, et le maire et les échevins sont tous choisis parmi les libéraux.

Ainsi, ce parti dont les Gantois sont tellement écœurés qu'ils ont vomi 24 d'entre ses représentants sur 35 — parmi lesquels l'ancien maire Lippens — sera encore chargé de l'administration de la ville de Gand !

Malgré que le Parti libéral n'ait même plus un tiers des sièges au conseil communal, c'est le libéral Braun qui y continuera les agissements du libéral blackboulé Lippens !

Cette alliance ainsi cyniquement avouée n'étonnera aucun des ouvriers belges : tous l'avaient depuis longtemps prévue, Mais il était bon que la constatation en fût faite par nous, afin d'ouvrir les yeux à ceux des ouvriers de notre pays qui croient encore aux luttes — toutes superficielles — qui semblent se produire entre radicaux et ralliés, entre opportunistes et cléricaux.

Nous aussi, nous verrons, aux élections municipales de mai prochain, surgir au premier tour des listes différentes : conservatrices, républicaines-libérales, républicaines-progressistes, radicales, radicales-socialistes même ; mais vienne un second tour, et toutes les épithètes s'effaceront pour faire place à une liste unique contre le Parti ouvrier.

C'est à nous, républicains conscients et socialistes, qu'il appartient d'empêcher ces alliances honteuses de se produire ; pour cela il nous suffit de nous grouper pour assurer, dès le premier tour, la victoire de nos candidats.

G. DEVERNAY.

NOUVELLES A LA MAIN

L'esprit de nos bourgeois.

— *Savez-vous combien a coûté la toiture des Halles à Paris ?*

— *??*

— *Elle n'a rien coûté, puisqu'elle a été construite par-dessus le marché.*

CHRONIQUE

SUR LA ROUTE

Le long du long ruban de la route qui s'allonge indéfiniment, poudreuse sous le soleil brûlant ou blanchie l'hiver par la neige, le pauvre ouvrier sans travail, un lourd outil sur l'épaule, une plate besace en sautoir, s'en va clopinant, le dos voûté, l'œil terne, le regard méditatif.

D'où vient-il ?

Il vient du pays bien connu où le pain ne cuit pas pour les gens sans le sou.

Où va-t-il ?

Est-ce vers le pays idéal — d'un idéal fort réalisable — où chaque travailleur laborieux et valide doit pouvoir, quelle que soit la spécialisation de ses moyens, obtenir avec sa part de travail, sa part de justice sociale ?

Hélas ! les temps ne sont pas encore venus où le droit à l'instrument de travail garantira d'une façon effective et efficace le droit au travail, sans lequel le droit à la vie n'est qu'un leurre.

Toute son ambition consiste à arriver sur le marché de l'offre et de la demande qui se tient à la ville, assez tôt pour pouvoir y échanger contre un morceau de pain un morceau de sa propre chair, transformée en travail. Ses pieds meurtris par une longue marche, la besace à sec, l'estomac douloureusement contracté sur le vide, résistera-t-il assez longtemps à l'antophagisme de la faim pour atteindre la ville encore lointaine, où peut-être quelque entrepreneur lésineux et bourru consentira à lui payer quotidiennement d'un maigre salaire, la quotidienne usure de ses bras amaigris ?

A la seule pensée d'une pareille aubaine, il sent se répandre en son être comme un cordial réconfortant, névrosthénique. Son pas alourdi redevient plus alerte, et dans son cerveau somnolent, un instant réveillé, s'agitent des subjectivités où s'entremêlent des brouettées de terre à charrier, des poignées de gros sous et des soupes fumantes.

Sur son passage les portes des chaumières bordant la route se ferment soigneusement ; les chiens de garde s'irritent et tirent sur leur chaîne, et les rares passants s'écartent en baissant la tête. Eh ! que pourraient ils faire en faveur de ce gueux ? Ne sont-ils pas eux-mêmes pressurés jusqu'à satiété par le fisc, par l'impôt, par l'hypothèque ou par le maître ? D'ailleurs c'est du travail et non une aumône que demande le miséreux. Le prendrait-on par hasard pour un réciteur de prières, ou pour un parasite vivant du travail des autres comme le châtelain dont on aperçoit d'ici les tourelles, ou pour un voleur ? Il n'a pas *donné*, lui, dans le traquenard « de la reprise individuelle de sa part sociale ». Il pense aux camarades malheureux comme lui et n'attend rien que de la loi nouvelle qui, supprimant les odieux privilèges, mettra fin à l'antagonisme des classes et aux iniquités légales qui partout menacent les travailleurs.

Jadis, aux temps des grandes famines, des troupes de gens affamés, parcouraient les campagnes, se disputant les glands tombés au pied des chênes et broutant même l'herbe des champs. Alors les biens communaux étaient fort étendus et bien peu surveillées étaient les vaines pâtures. Maintenant il n'est pas un pouce de terre qui n'ait son seigneur et maître. L'herbe des champs est réservée par le cultivateur pour sa vache, par le bourgeois pour son cheval.

La noix détachée de sa branche, la pomme de sapin tombée sur la mousse, les racines sauvages implantées dans le sol, sont des objets sacrés que propriétaires et gendarmes ont le droit ou la mission de défendre même *manu militari*. Si le pauvre voyageur harassé de fatigue, torturé par la faim s'avisait d'enjamber le fossé pour aller mâcher quelque jeune pousse d'arbuste ou dévorer quelque âcre tubercule, il ne manquerait pas de voir aussitôt se dresser devant lui le canon d'un fusil ou les dents aiguës d'une fourche.

Quoi ? Pour une pomme acide, pour un grappillon de raisin pouvant prolonger de quelques heures l'existence d'un être humain, la fourche, cette arme des Jacques affamés du Moyen-âge, se tournerait aujourd'hui contre les affamés ? Quoi ? N'est-ce pas assez des gendarmes, des gardes-champêtres, des forestiers, des chiens de garde — que sais-je encore ? — sans que les fusils impatients se mêlent eux-mêmes de venger sur la personne d'un moribond le rapt d'une azerole !

.....Au mois de juin dernier, dans la banlieue parisienne, un propriétaire très conservateur abattait d'un coup de feu un réserviste qui, par dessus la haie, avait cueilli trois cerises à une branche qui pliait sous le poids de ses fruits mûrs.

L'automne dernier, une petite fille suivait avec son père un sentier qui séparait deux champs voisins. Apercevant au pied d'un noyer des noix tombées, l'enfant demanda la permission d'en ramasser une. Le père... qu'eussiez répondu, vous honnêtes bourgeois qui n'avez à la bouche que les mots de devoir, de vertu, de probité, d'austérité, d'intégrité, et dont l'incorruptibilité ne peut résister à la vue d'un chèque de quelque importance ? Eussiez-vous profité de l'occasion pour donner, en face de cette noix tombée, une haute et prud'hommesque leçon de morale à une petite fille de cinq ans ?

Le père, un prosaïque campagnard, se baissa et ramassa *deux* noix qu'il essaya de casser pour l'enfant, tout en continuant sa route. A l'instant même deux coups de feu — un par noix — retentirent ; et les deux larrons, l'un emportant l'autre, s'enfuirent éperdus, arrosant de leur sang les herbes du sentier.

Il n'y a pas bien longtemps, aux portes de Paris, à Clamart, un garde forestier fracassait à coups de revolver le crâne d'un garçon qui avait ramassé dans le bois quelques petites branches mortes.

Avant-hier, à Cysoing, un gamin de 13 ans ayant arraché dans un champ *une*